



MAFAP SPAANA

Monitoring African Food and Agricultural Policies
Suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique

**ANALYSE DES DEPENSES PUBLIQUES EN SOUTIEN DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
AU MALI, 2006/07-2010/11**

JANVIER 2013



Cette note est produite par le projet de suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique (SPAAA).

Il s'agit d'un document technique destiné principalement à un usage interne qui sera éventuellement utilisé pour produire le rapport national du projet SPAAA. Cette note technique sera mise à jour au fur et à mesure que de nouvelles données deviennent disponibles.

Le projet SPAAA est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avec la collaboration de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des partenaires nationaux dans les pays participants.

Ce projet est soutenu financièrement par la Fondation Bill & Melinda Gates, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et la FAO.

L'analyse présentée dans ce document est le résultat des partenariats établis, dans le cadre du projet SPAAA, avec les gouvernements des pays participants et diverses institutions nationales.

Pour en savoir plus: <http://www.fao.org/mafap/accueil-du-spaaa/fr/>

Citation suggérée:

Komorowska-Ilicic J., Mas Aparisi A., Keita N., 2013. Analyse des dépenses publiques en soutien de l'agriculture et de l'alimentation au Mali. Série notes techniques, SPAAA, FAO, Rome.

© FAO 2013

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Table des matières

Table des matières	3
Résumé.....	4
1. Introduction.....	4
2. Analyse des dépenses publiques en soutien à l’agriculture et à l’alimentation au Mali	6
Tendances générales des dépenses publiques en soutien à l’agriculture au Mali	6
Composition des dépenses publiques en soutien du secteur agricole et alimentaire au Mali	9
Rôle de l’aide dans les dépenses publiques liées à l’agriculture au Mali.....	13
3. Conclusion et recommandations.....	15
References.....	19
ANNEXE 1. Principaux concepts méthodologiques de l’analyse des dépenses publiques	20
ANNEXE 2. Comparaison de l’analyse des dépenses publiques du SPAAA, de la Banque mondiale et du ReSAKSS.....	24
ANNEXE 3. Liste des projets et programmes inclus dans l’analyse.....	27
ANNEXE 4. Données et source des données utilisées dans l’analyse des dépenses publiques.....	33

Résumé

Les dépenses publiques sont un instrument politique important dans le secteur agricole car de grandes quantités de fonds sont allouées pour aider ce secteur, cependant, la composition des dépenses peut ne pas être optimale:

- l'aide représente une grande partie des dépenses, ce qui soulève des questions sur la durabilité de l'appui au secteur;
- les coûts administratifs représentent une part importante des dépenses totales;
- les décaissements s'écartent sensiblement des fonds alloués.

1. Introduction

L'importance du développement du secteur agricole au Mali a été soulignée dans un certain nombre de stratégies, tant à l'échelle sectorielle et qu'à celle de l'économie tout entière, comme cela a été démontré au Chapitre 1. Ces stratégies ont été déclinées dans plus de 100 projets et programmes individuels qui ont structuré, tout au long de la période analysée, les dépenses publiques en faveur du développement de l'alimentation et de l'agriculture au Mali. Ces projets et programmes sont au cœur de l'analyse présentée dans ce chapitre (la liste détaillée des projets et programmes est disponible à l'Annexe 3).

Les projets et programmes qui correspondent à la définition des dépenses publiques en faveur de l'agriculture et de l'alimentation, adoptée dans le cadre du projet SPAAA, sont ceux qui sont directement destinés au développement du secteur rural au Mali. Cette définition est similaire à celle qui est traditionnellement adoptée par le Mali pour mesurer les dépenses publiques en faveur de l'agriculture. Les principaux organismes gouvernementaux en charge du SDR sont le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'énergie et de l'eau, le Ministère de l'élevage et de la pêche et le Ministère de l'environnement et de l'assainissement, ainsi que leurs agences. Cependant, plusieurs autres ministères mettent également en œuvre des projets et des programmes dans le secteur rural. Parmi ceux-ci, on peut citer le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère des administrations territoriales et des communautés locales, le Ministère du développement social, de la solidarité et des personnes âgées et le Ministère de l'industrie, des investissements et du commerce. Ces derniers ont également été pris en compte dans la mesure des dépenses publiques en faveur de l'agriculture au Mali.

L'analyse utilise des concepts et des définitions décrites dans la méthodologie MAFAP pour l'analyse des dépenses publiques en soutien au développement du secteur agricole et alimentaire. Les lecteurs qui souhaiteraient mieux appréhender la terminologie employée sont invités à se référer à la note conceptuelle disponible sur le site : www.fao.org/spaaa. Cependant, pour favoriser la lecture, quelques définitions sont fournies dans la boîte 1, tandis que l'Annexe 1 propose une vue d'ensemble des principaux concepts. L'Annexe 2 offre une comparaison de l'analyse des dépenses publiques SPAAA, de la revue des dépenses publiques de la Banque Mondiale et de la revue des dépenses publiques du ReSAKSS.

Boîte 1. Principales définitions utilisées dans l'analyse des dépenses publiques

Les dépenses publiques totales en soutien au secteur agricole et alimentaire (allocations budgétaires et dépenses totales) incluent à la fois les transferts politiques vers le secteur agricole et alimentaire nommés comme dépenses publiques en soutien du développement du secteur rural et agricole, et les coûts administratifs.

Les dépenses publiques en soutien au développement du secteur agricole et alimentaire : ce sont toutes les dépenses publiques qui sont effectuées en soutien au développement du secteur agricole et alimentaire, qu'il s'agisse des administrations centrales ou régionales, indépendamment du ministère qui met en œuvre la politique considérée. L'aide extérieure, fournie de manière bilatérale, multilatérale, sous forme de prêts et dons est également incluse. Ces dépenses peuvent être spécifiques à l'agriculture ou en soutien à l'agriculture.

Dépenses publiques spécifiques à l'agriculture : toutes les mesures de dépenses publiques qui génèrent des transferts monétaires vers les agents du secteur agricole (producteurs, consommateurs, transformateurs, transporteurs, fournisseurs d'intrants) ou du secteur en général (recherche, vulgarisation etc.)

Dépenses publiques en soutien à l'agriculture : mesures de dépenses publiques qui ne sont pas strictement spécifiques au secteur agricole, mais qui ont une forte influence sur le développement du secteur agricole, telles que l'éducation rurale, la santé rurale ou les infrastructures rurales (énergie, eau et assainissement, routes etc.)

Soutien à des produits individuels : dépenses publiques qui ciblent directement des produits individuels tels que le riz ou le coton.

Soutien à des groupes de produits : dépenses publiques qui ciblent directement des groupes de produits tels que les céréales ou les oléagineux.

Soutien à tous les produits : dépenses publiques qui ne ciblent pas directement des produits individuels ou des groupes de produits mais qui soutiennent une activité agricole.

2. Analyse des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation au Mali

Tendances générales des dépenses publiques en soutien à l'agriculture au Mali

Le budget total approuvé pour le secteur a augmenté de 72 pour cent en valeur nominale, de 2004 à 2010 pour atteindre 198 milliards de FCFA (Table 1)¹. La dépense totale réelle a augmenté encore plus: elle a augmenté de 82 pour cent de 2004 à 2010 pour atteindre 132,3 milliards de FCFA. Cependant, en valeur relative, l'enveloppe budgétaire allouée à l'agriculture a diminué, passant de près de 15 pour cent du total des dépenses publiques en 2004 à environ 12 pour cent en 2009, alors que, dans le même temps, la dépense réelle se maintenait à un même niveau de 11 pour cent en 2004 et en 2009 (Figure 1). Bien que la tendance en valeur relative montre que l'importance de l'agriculture dans le budget total de l'État est en légère diminution, le niveau actuel des dépenses est conforme aux recommandations du CAADP, formulées dans la Déclaration de Maputo en 2003, d'allouer 10 pour cent du budget total à l'agriculture et au développement rural (en comptant les ressources nationales et l'aide internationale).

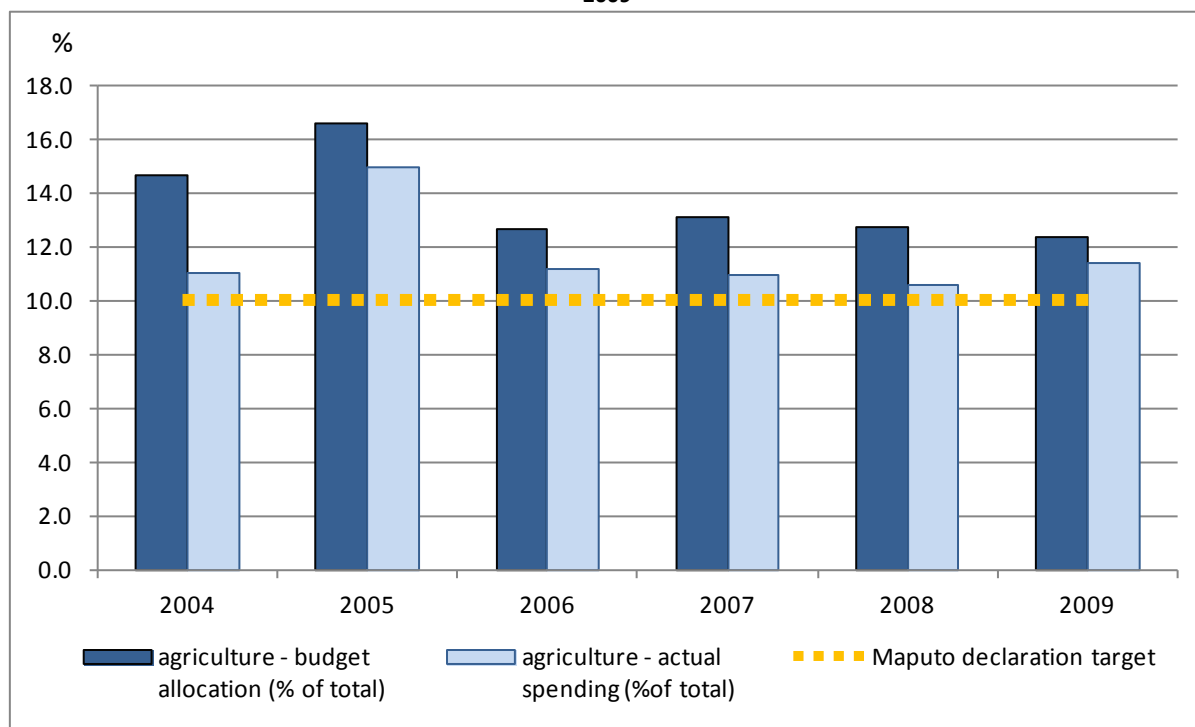
Table 1. Dépenses totales en faveur de l'agriculture au Mali: budget alloué et dépenses réelles en %, 2004-2010

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	% change ment 2004- 2010
	Milliards FCFA							
budget alloué	115.3	141.2	118.2	130.2	134.2	143.2	198.0	72
dépenses réelles	72.6	117.1	95.3	96.9	94.8	117.1	132.3	82

Source: Calculs réalisés par l'auteur à partir des informations CPS et MEF (2011)

¹ Au moment de l'écriture de la version initiale de ce rapport, les données relatives au budget total n'étaient pas disponibles pour 2010.

Figure 1. Part de l'agriculture dans l'ensemble des dépenses de l'État au Mali: dépenses prévues et réelles en %, 2004-2009



Source: Calculs réalisés par l'auteur à partir des informations CPS et MEF (2011)

Table 2. Dépenses publiques pour l'agriculture et l'alimentation au Mali (dépenses réelles), en milliards de FCFA, 2006-2010

	Milliards de FCFA				
	2006	2007	2008	2009	2010 ^P
I. Politiques spécifiques à l'agriculture	39.3	45.1	38.6	71.1	84.2
I.1. Paiements aux agents du secteur agricole et alimentaire	17.8	19.4	17.2	26.3	30.0
I.1.1. Paiements aux producteurs	16.6	17.4	15.6	23.9	27.1
A. Paiements liés à la production	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
B. Subventions aux intrants	16.3	17.0	15.2	23.5	26.7
<i>B1. Intrants variables</i>	0.9	2.4	1.7	4.5	5.2
<i>B2. Capital</i>	15.0	14.5	13.4	19.0	21.2
<i>B3. Services à la ferme</i>	0.4	0.1	0.1	0.1	0.3
C. Soutien au revenu	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4
D. Autres	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
I.1.2. Paiements aux consommateurs	0.6	0.9	0.5	0.8	0.7
E. Aide alimentaire	0.5	0.7	0.4	0.6	0.6
F. Transferts de fonds	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2
G. Programmes d'alimentation scolaire	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
H. Autres	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
I.1.3. Paiements aux fournisseurs d'intrants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
I.1.4. Paiements aux industries de transformation	0.6	1.0	1.1	1.6	2.2
I.1.5. Paiements aux intermédiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
I.1.6. Paiements aux transporteurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
I.2. Soutien général au secteur	21.6	25.7	21.4	44.8	54.2
I. Recherche agricole	0.2	0.5	0.6	3.0	3.2
J. Assistance technique	0.1	0.7	0.6	3.2	3.9
K. Formation	3.0	4.2	2.5	7.3	9.7
L. Vulgarisation	0.1	0.7	0.5	1.1	1.4
M. Inspection (animaux/végétaux)	1.7	2.6	2.7	5.2	6.1
N. Infrastructure	11.4	10.6	9.3	14.0	13.2
<i>Routes</i>	1.0	2.2	2.2	3.5	3.0
<i>Irrigation/eau</i>	7.7	5.9	5.1	7.7	9.1
<i>Autres</i>	2.7	2.5	1.9	2.8	1.2
O. Stockage/organismes publics de stockage	2.8	2.8	2.3	2.4	2.6
P. Commercialisation	1.3	3.3	2.6	7.6	13.1
R. Autres	0.9	0.3	0.4	0.9	1.0
II. Politiques de soutien à l'agriculture	24.6	24.6	25.0	24.1	32.9
S. Éducation en milieu rural	3.2	3.0	2.4	1.8	2.2
T. Santé en milieu rural	4.8	2.8	2.6	2.5	2.6
U. Infrastructures rurales	11.1	9.7	9.0	10.7	15.2
<i>Routes</i>	9.4	8.6	8.5	10.4	13.6
<i>Équipements hydrauliques et d'assainissement</i>	0.7	0.4	0.3	0.2	1.6
<i>Énergie</i>	0.7	0.6	0.3	0.1	0.1
<i>Autres</i>	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0
V. Autres	5.4	9.1	11.0	9.1	12.9
III. Dépenses totales en faveur du secteur agricole et alimentaire	63.9	69.7	63.6	95.2	117.1

^P – estimation provisoire

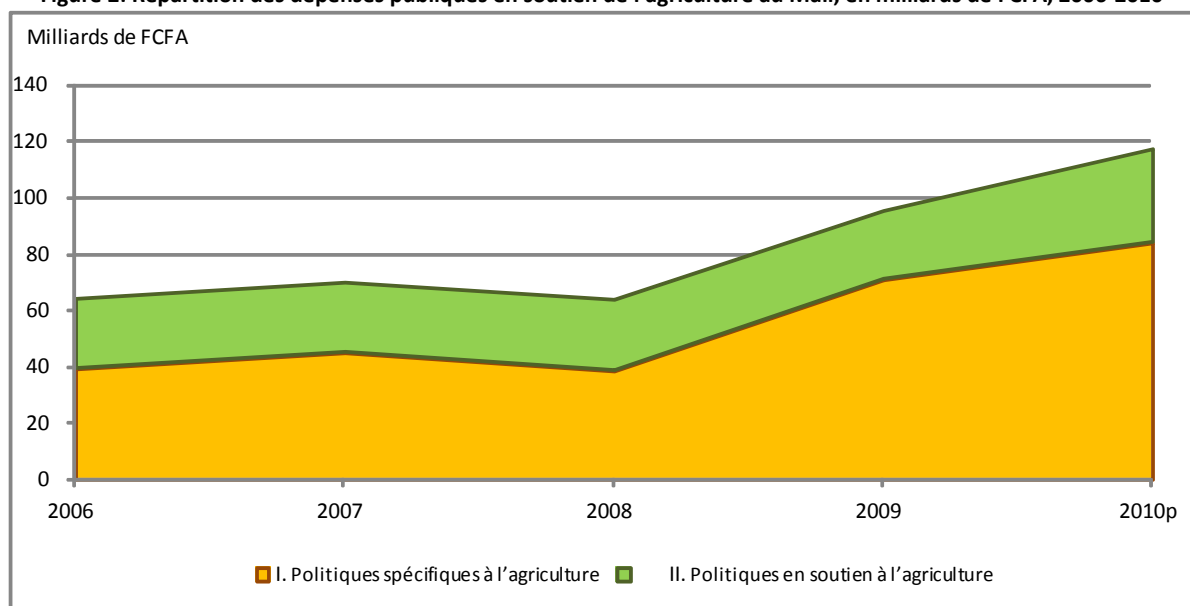
Source: Calculs réalisés par l'auteur à partir des données budgétaires collectées par l'Institut d'économie rurale au Mali pour le projet SPAAA

Composition des dépenses publiques en soutien du secteur agricole et alimentaire au Mali

Les données collectées au niveau national permettent de réaliser une bonne ventilation des dépenses financées par les ressources nationales et l'aide internationale et allouées au secteur agricole. Environ une centaine de projets et de programme ont été identifiés et classés conformément à la classification SPAAA, comme cela a été indiqué dans la méthodologie du projet (SPAAA, 2010). Les données collectées couvrent la période 2006 à 2010. Cependant, pour certaines des dépenses mesurées, les données étaient manquantes pour l'année la plus récente. Dans ce cas, des méthodes d'estimation ont été appliquées provisoirement, jusqu'à ce que les données les plus récentes soient rendues disponibles par le pays. Les résultats sont indiqués dans la Table 2.

Les dépenses spécifiques à l'agriculture représentent, en moyenne, près de 70 pour cent des dépenses en faveur du développement du secteur agricole et alimentaire. Leur importance dans l'aide globale à l'agriculture est passée d'environ 60 pour cent en 2006 à 80 pour cent en 2010. En termes de niveau de dépense, les dépenses spécifiques à l'agriculture ont presque doublé au cours de la période analysée, alors que les dépenses en soutien de l'agriculture n'ont que légèrement augmenté (Figure 2).

Figure 2: Répartition des dépenses publiques en soutien de l'agriculture au Mali, en milliards de FCFA, 2006-2010

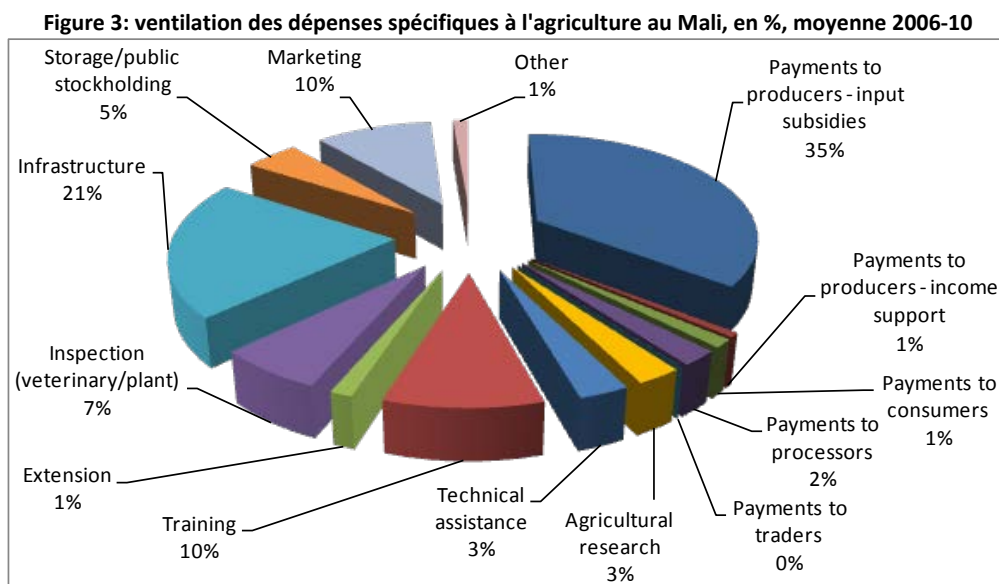


Source: calculs réalisés par l'auteur à partir des données budgétaires collectées par l'Institut d'économie rurale au Mali pour le projet SPAAA

Parmi les dépenses spécifiques à l'agriculture, environ 60 pour cent sont effectués dans la catégorie du support général au secteur agricole (Figure 3). La plus grande partie de ces dépenses se trouve dans la catégorie des infrastructures, les investissements les plus importants étant dans le domaine de l'irrigation, de l'eau et des routes de desserte. Parmi les autres dépenses importantes on trouve la formation, l'inspection, le stockage (en comptant les investissements correspondants en infrastructure) et la commercialisation (en comptant les investissements dans la construction de marchés). Ces pourcentages ne varient pas de manière significative au cours de la période analysée. La recherche agricole, l'assistance technique et la vulgarisation représentent seulement une faible

proportion des dépenses spécifiques à l'agriculture, toutefois cette part a augmenté dans la seconde moitié de la période analysée.

Les paiements aux agents dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation représentent les 40 pour cent restants des dépenses spécifiques à l'agriculture. Dans cette catégorie, la majorité des dépenses est constituée de paiement aux producteurs sous forme de subventions aux intrants, en particulier de subventions à la formation de capital (incluant l'aide pour les machines et les équipements, les investissements dans le domaine de l'irrigation et l'accès au crédit), mais également de subventions à des intrants variables et aux services à la ferme. Il y a aussi des dépenses dans le domaine de l'aide au revenu des producteurs, mais celles-ci ne représentent qu'une très petite proportion des dépenses spécifiques à l'agriculture. Les autres paiements aux agents dans le secteur agricole et alimentaire incluent des paiements au consommateur (essentiellement sous la forme d'aide alimentaire et de transferts de fonds), des paiements aux industries de transformation et des paiements aux intermédiaires, mais, de la même manière, ceux-ci ne représentent qu'une très petite proportion des dépenses spécifiques à l'agriculture. Il n'y a pas de paiements aux transporteurs ni aux fournisseurs d'intrants.

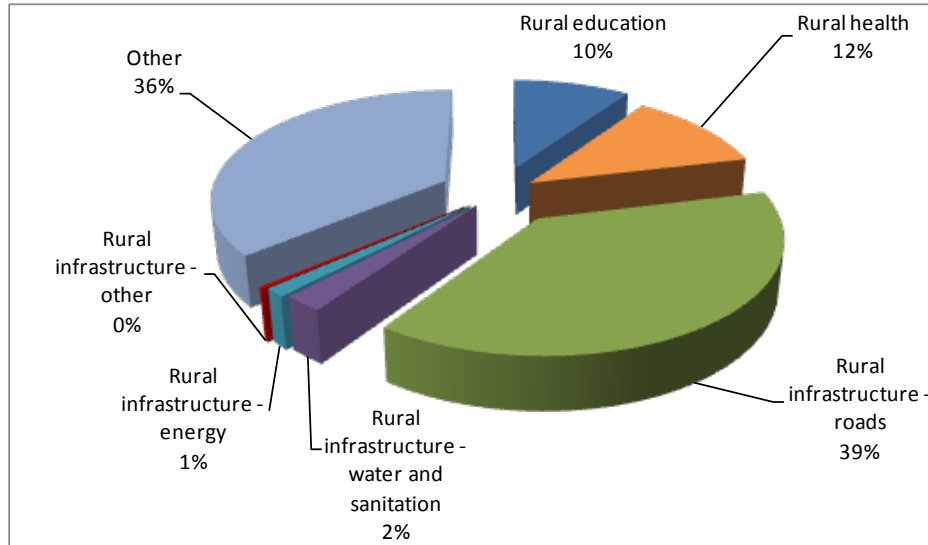


Source: calculs réalisés par l'auteur à partir des données budgétaires collectées par l'Institut d'économie rurale au Mali pour le projet SPAANA

Les dépenses spécifiques à l'agriculture sont complétées par des dépenses en faveur de l'agriculture. Elles représentent, en moyenne, environ 30 pour cent du total du soutien global au secteur agro-alimentaire au Mali. Les dépenses les plus élevées, parmi les mesures en faveur de l'agriculture, sont de loin celles effectuées pour les infrastructures rurales et la plupart de ces dépenses sont des investissements dans le domaine des routes rurales (Figure 4). On observe relativement peu d'investissements dans le domaine de l'hydraulique rurale, des installations sanitaires et de l'énergie rurale, il y a cependant des dépenses d'un montant significatif dans le domaine de la santé et de l'éducation en milieu rural. Ces proportions sont pratiquement constantes tout au long de la période analysée. Il est cependant important de noter qu'environ un tiers des dépenses en faveur de l'agriculture est classé dans la catégorie «autres». Cette dernière catégorie regroupe les mesures en faveur de l'agriculture pour lesquelles il n'y a pas suffisamment d'informations pour les classer dans l'une des catégories mentionnées ci-dessus. Idéalement, il faudrait collecter des informations

additionnelles pour placer ces mesures dans les catégories de dépenses appropriées. Cela pourrait faire évoluer de manière significative l'importance relative des catégories au sein des mesures en faveur de l'agriculture

Figure 4: ventilation des dépenses en faveur de l'agriculture au Mali, en %, moyenne 2006-2010



Source: calculs réalisés par l'auteur à partir des données budgétaires collectées par l'Institut d'économie rurale au Mali pour le projet SPAANA

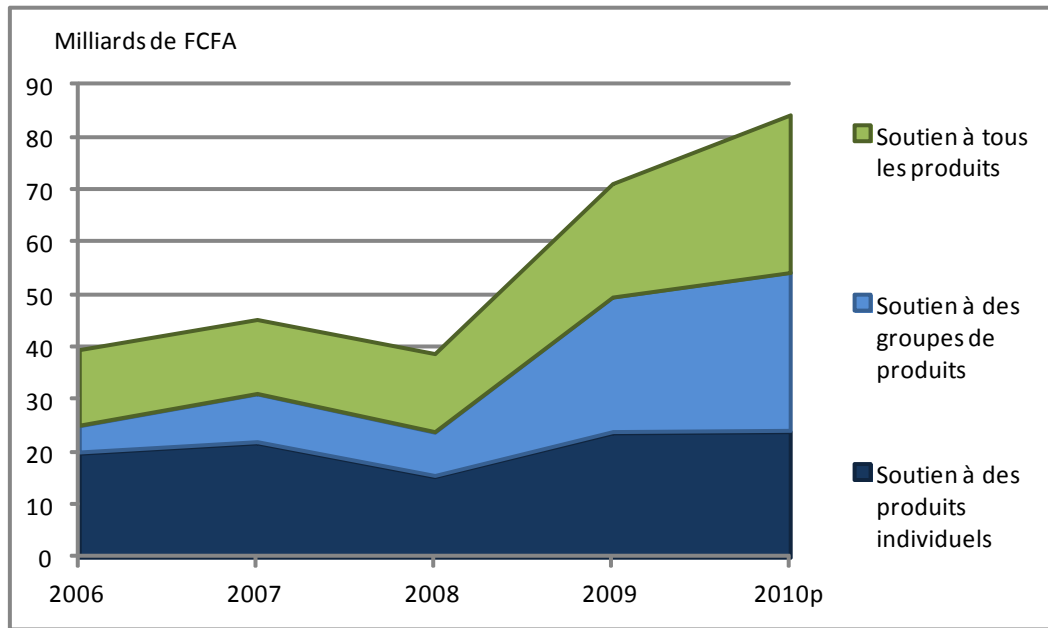
Les dépenses spécifiques à l'agriculture peuvent également être ventilées selon les produits de base qu'elles visent à assister². On a attribué à chaque dépense mesurée dans cette catégorie un produit approprié selon que l'objectif est de soutenir un produit spécifique (par exemple le riz pour l'Initiative du riz dans sa phase initiale, dans la mesure où elle a été par la suite étendue à d'autres céréales dont le blé et le maïs), un groupe de produits (par exemple les fruits et légumes, les poissons et le bétail pour le PCDA) ou l'ensemble des produits (par exemple la construction de marchés non spécialisés).

D'une manière générale, il y a un grand nombre de produits qui sont soutenus par ces dépenses, entre autres, le riz, le maïs, le coton, le millet, le sorgho, les oignons/échalotes, le sésame, le karité, les fruits et légumes, l'élevage et les produits du bétail. En 2006 la plus grande partie de ces dépenses étaient dirigées vers le soutien à l'ensemble de la production, suivie par les dépenses, en proportion approximativement égale, en soutien aux produits individuels, alors que dans le même temps, très peu était dépensé en faveur de groupes de produits (Figure 5).

La part de ces derniers a augmenté de manière significative au cours de la période analysée et aujourd'hui, le soutien à des groupes de produits représente environ un tiers du total des dépenses spécifiques à l'agriculture. Les deux autres tiers de ce soutien sont pratiquement répartis de manière égale entre le soutien à des produits individuels et à des groupes de produits.

² Les dépenses en soutien de l'agriculture, par définition, ne sont pas supposées aider la production d'un produit de base particulier et sont de ce fait considérées comme n'étant pas spécifiques à la production de produits de base agricole.

Figure 5: Dépenses spécifiques à l'agriculture au Mali: soutien aux différentes productions, en milliards de FCFA, 2006-2010



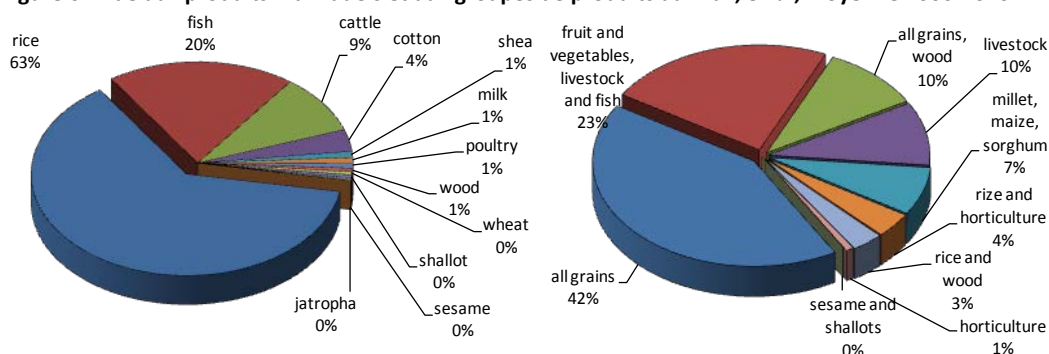
Source: calculs réalisés par l'auteur à partir des données budgétaires collectées par l'Institut d'économie rurale au Mali pour le projet SPAAA

Parmi les dépenses en faveur de produits individuels, la plus grande partie, et de loin, va au riz, suivi par le poisson, le bétail et le coton (Figure 6, graphique de gauche). L'aide au riz et au poisson est principalement fournie sous forme d'investissements en capital à la ferme dans le domaine de l'irrigation et de l'équipement, sous forme de développement des infrastructures, mais aussi de formation, de stockage et de commercialisation (en particulier dans le cas du poisson). Parmi les dépenses en faveur de groupes de produits, la plus grande part va aux céréales dans leur ensemble, suivies par les fruits et légumes, le groupe composé de l'élevage et de la pêche, le groupe composé de l'ensemble des céréales et du bois, le groupe de l'élevage et le groupe composé du millet, du maïs et du sorgho (Figure 6, graphique de droite).

Comme pour l'aide attribuée aux produits de base individuels, celle attribuée aux groupes de produits de base est principalement constituée par des investissements en capital à la ferme, en infrastructures, en commercialisation et en formation (et en services de conseil agricole dans le cas des produits de l'élevage).

D'une manière générale, la plupart des dépenses publiques est destinée à la prestation de services publics et d'investissements, avec une attention particulière sur les infrastructures, que les dépenses publiques soient spécifiques à l'agriculture ou en faveur de l'agriculture. Les dépenses viennent principalement en aide aux céréales, et plus particulièrement au riz, mais aussi à l'élevage et aux produits de l'élevage.

Figure 6: Aide aux produits individuels et aux groupes de produits au Mali, en %, moyenne 2006-2010



Source: calculs réalisés par l'auteur à partir des données budgétaires collectées par l'Institut d'économie rurale au Mali pour le projet SPAAS

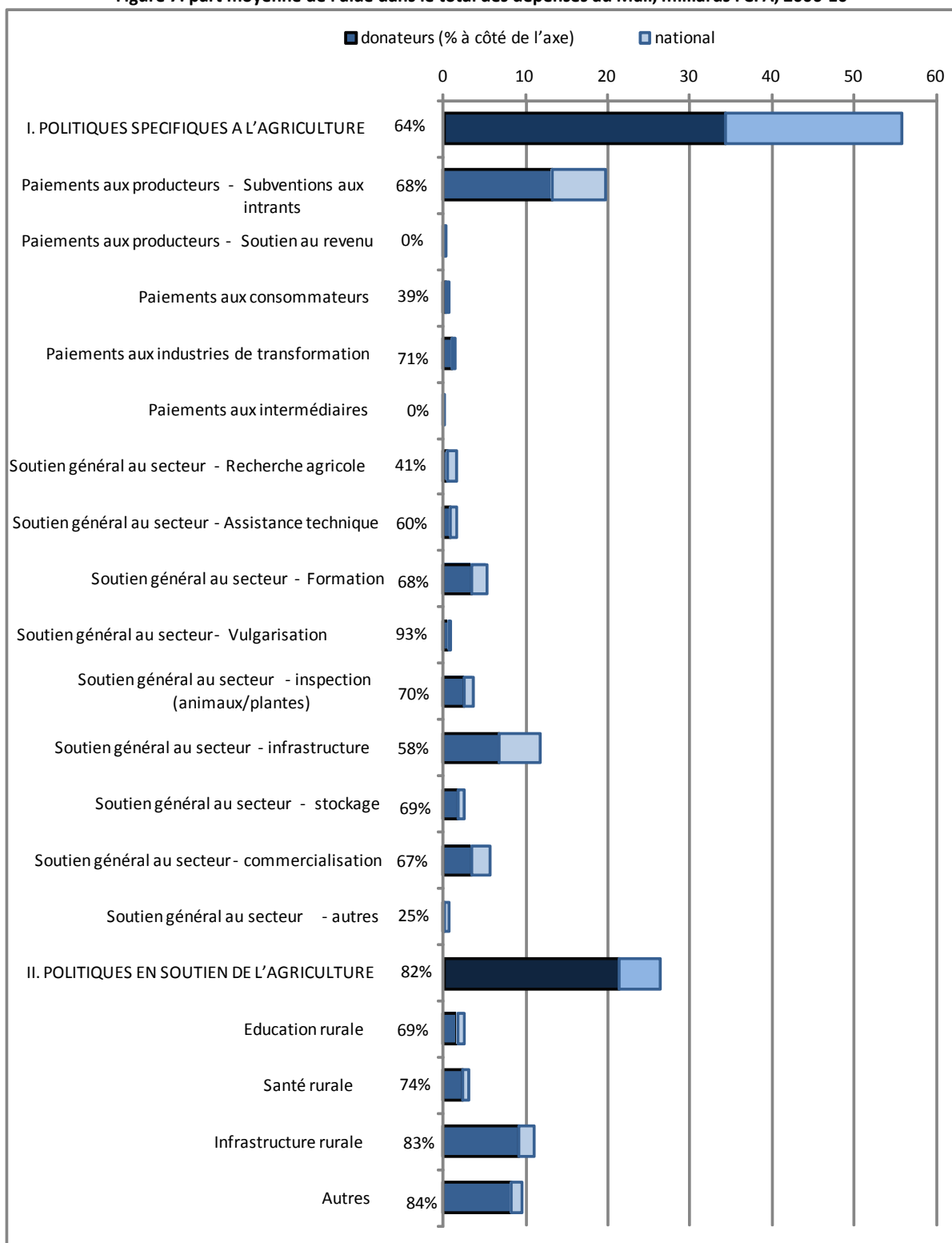
Rôle de l'aide dans les dépenses publiques liées à l'agriculture au Mali

L'aide des bailleurs du Gouvernement du Mali semble être cohérente avec les objectifs globaux du gouvernement, bien qu'il existe quelques petites différences dans les priorités. En moyenne, les dépenses financées par les bailleurs représentent jusqu'à 70 pour cent du total des dépenses publiques en faveur du secteur de l'agriculture et de l'alimentation au Mali. L'aide extérieure contribue à hauteur de 64 pour cent pour les mesures spécifiques à l'agriculture et à hauteur de 82 pour cent pour les mesures en faveur de l'agriculture (Figure 7).

La contribution de cette aide est différente selon chacune des catégories de dépenses. Parmi les dépenses spécifiques à l'agriculture, en termes de proportion de la dépense totale, l'aide des bailleurs contribue surtout à la vulgarisation, aux paiements aux industries de transformation, à l'inspection, au stockage, aux subventions aux intrants, à la formation, à la commercialisation et à l'infrastructure. En termes de niveau de dépenses, les subventions aux intrants et aux infrastructures bénéficient du soutien le plus élevé.

Parmi les mesures en faveur de l'agriculture, toutes les catégories reçoivent pratiquement le même niveau d'aide, sachant que le montant le plus élevé du soutien fourni par les bailleurs va aux infrastructures rurales. La catégorie de dépenses qui bénéficie du plus fort soutien est la subvention aux intrants, cependant, si toutes les dépenses d'infrastructure (spécifiques à l'agriculture et en faveur de l'agriculture) étaient cumulées, elles représenteraient une part de l'aide plus grande que celle allouée aux subventions aux intrants. Parmi toutes les catégories de dépenses, l'aide aux revenus et les paiements aux intermédiaires sont les deux seules qui ne reçoivent aucune aide extérieure.

Figure 7: part moyenne de l'aide dans le total des dépenses au Mali, milliards FCFA, 2006-10



Source: calculs réalisés par l'auteur à partir des données budgétaires collectées par l'Institut d'économie rurale au Mali pour le projet SPAAA

3. Conclusion et recommandations

Bien que le niveau de dépenses publiques en faveur du développement du secteur agricole et alimentaire au Mali soit au-dessus de l'objectif fixé par la déclaration de Maputo, cela ne se traduit pas par l'atteinte de l'objectif de croissance stable de l'agriculture fixé par le CAADP³. De la même manière, l'étude réalisée par la CEDEAO, la République du Mali et l'Union Africaine (CEDEAO, République du Mali et Union africaine, 2006) a conclu que l'élasticité de la croissance de l'agriculture vis-à-vis des dépenses publiques en faveur du secteur agricole et alimentaire au Mali est faible et se situe en dessous de la moyenne de l'Afrique sub-saharienne. On peut y voir un nombre de raisons.

D'abord, la ventilation des dépenses publiques en faveur de l'agriculture pourrait encore être améliorée. La ventilation des dépenses publiques est aussi importante, sinon plus, que le montant total de ces dépenses. Il peut y avoir des compromis entre les dépenses dans diverses catégories (par exemple les dépenses dans le domaine des infrastructures rurales et les subventions pour les semences et les engrais) et il peut y avoir des complémentarités (par exemple entre les dépenses pour la vulgarisation et le développement d'infrastructures qui permettrait aux producteurs d'écouler leur production sur le marché).

Bien que le modèle observé au niveau global pour les dépenses soit cohérent avec les objectifs du gouvernement, c'est-à-dire que la plus grande part des dépenses publiques est orientée vers la prestation de services publics et d'investissements, il semble qu'il y ait des déséquilibres entre les catégories individuelles de dépenses. Les investissements élevés en matière d'infrastructures peuvent générer des avantages du fait de coûts de transaction moins élevés et d'une amélioration de l'accès au marché pour les producteurs. Un soutien élevé au développement rural peut générer des occasions de création d'emplois en dehors de la ferme, alors que des services de formation peuvent aider les fermiers à améliorer leur productivité. Il y a également une part importante du soutien qui va à la formation de capital à la ferme, particulièrement sous forme de crédits et d'équipements pour la production.

Cependant, un montant élevé des dépenses est alloué aux subventions aux intrants, alors qu'une part bien moindre est dépensée dans les domaines de la recherche et de la vulgarisation⁴. Fan and Zhang (2008) ont estimé que parmi toutes les mesures de dépenses publiques qui sont analysées, ce

³ La décision d'allouer 10 % du budget au développement agricole et rural, formulée dans la déclaration de Maputo avait été prise comme un moyen d'arriver à une croissance de 6 % dans le secteur agricole. Bien que la croissance moyenne de l'agriculture au Mali sur les cinq dernières années dépasse 6 %, les taux de croissance annuelle ont varié dans des proportions importantes au cours de la période, tombant souvent en dessous de la cible de 6 %.

⁴ Bien que les subventions aux intrants soient probablement un instrument politique important pour stabiliser les revenus des producteurs dans les pays en voie de développement sur le court terme, elles ne devraient pas compromettre l'allocation de ressources aux catégories de dépenses qui amélioreront les revenus sur le long terme (pour un examen plus approfondi, voir OECD, 2012 et Brooks and Wiggins, 2010).

sont les services de vulgarisation et de recherche qui obtiennent le meilleur résultat en matière de productivité agricole et de réduction de la pauvreté.

De la même manière, plusieurs autres études récentes ont conclu que les investissements en recherche et développement agricole obtiennent de bien meilleurs résultats en termes de croissance agricole et de réduction de la pauvreté (SOFA, 2012⁵). Le fait d'allouer plus de ressources dans ces deux catégories de dépenses pourrait générer de meilleurs résultats que ceux qui sont actuellement obtenus, en particulier quand elles sont accompagnées d'investissements élevés en matière d'infrastructure.

Il est également intéressant de noter que la majeure partie des subventions aux intrants au Mali est destinée au capital (80%) plutôt qu'aux subventions aux intrants variables (15%). En dépit de la forte publicité autour des mesures politiques de subventions aux intrants variables comme l'Initiative Riz, les activités de soutien au capital (irrigation à la ferme, bétail, équipement...) de tous les projets et programmes du pays, une fois combinées, représentent bien plus de dépenses publiques en soutien aux intrants.

Deuxièmement, une proportion élevée des fonds est allouée aux coûts d'administration de ces politiques (Table 3) et il semble qu'il y ait un déséquilibre entre la part de ces coûts et la part des transferts dans le total des dépenses⁶. De plus, une part importante des coûts administratifs est absorbée par les salaires, alors que seule une faible proportion va aux coûts opérationnels. Ceci peut limiter de manière significative l'efficacité de certaines dépenses. Par exemple, les services de vulgarisation et de formation peuvent être délivrés efficacement seulement si les agents en charge de ces missions de conseil ou de ces formations ont des moyens suffisants pour aller dans les communautés où ces services sont nécessaires.

⁵ Voir SOFA (2012) pour une synthèse des études comparant l'impact des différents types de dépenses et d'investissements agricoles.

⁶ Il est possible que les coûts d'administration de ces politiques soient légèrement surestimés dans la mesure où ils sont calculés comme étant la différence entre le budget total de SDR diminué des transferts des politiques de développement, et peuvent de ce fait inclure des éléments que nous ne prendrions pas en compte si des données détaillées étaient disponibles. Par exemple certaines des dépenses liées aux politiques visant à aider la protection de la biodiversité comme, par exemple, la protection des animaux sauvages dans les parcs naturels. On peut penser que cette surestimation est négligeable pour les résultats.

**Table 3. Part des transferts de politique agricole et des coûts d'administration dans le total des dépenses publiques (%)-
2004-2010**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Coûts d'administration	n.a.	n.a.	26	26	26	21	20
Transfert de politiques agricoles	n.a.	n.a.	74	74	74	79	80
Total du budget agricole	n.a.	n.a.	100	100	100	100	100

Source: calculs réalisés par l'auteur à partir des données budgétaires collectées par l'Institut d'économie rurale au Mali pour le projet SPAAA

Troisièmement, la dépense réelle s'écarte de manière significative des fonds alloués. Bien que le rythme de versement des fonds alloués se soit amélioré au cours de la période analysée, il se situe encore à un niveau plutôt bas (Table 4). En outre, le rythme de versement de fonds alloués au coût d'administration des politiques a été en général beaucoup plus rapide que celui des transferts des politiques de développement au secteur (à l'exception de 2009 et 2010). Seulement deux tiers des fonds alloués aux projets et programmes en soutien du secteur ont été effectivement dépensés, principalement en raison de délais dans le déblocage des fonds alloués aux ministères.

Table 4. allocation budgétaire et dépense réelle au Mali, en milliards de FCFA et %, 2004-2010

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 ^p
Budget agricole total(1)							
Montant inscrit au budget (milliards de FCFA)	115	141	118	130	134	143	198
Dépense réelle (milliards de FCFA)	73	117	96	97	95	118	132
<i>Réel en pourcentage du budget</i>	<i>63</i>	<i>83</i>	<i>81</i>	<i>75</i>	<i>71</i>	<i>82</i>	<i>83</i>
Transferts des politiques de développement							
Montant inscrit au budget (milliards de FCFA)	n.a.	n.a.	87	96	100	114	158
Dépense réelle (milliards de FCFA)	n.a.	n.a.	64	70	64	95	117
<i>Réel en pourcentage du budget</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	<i>73</i>	<i>72</i>	<i>64</i>	<i>84</i>	<i>74</i>
Coûts d'administration							
Montant inscrit au budget (milliards de FCFA)	n.a.	n.a.	31	34	34	29	40
Dépense réelle (milliards de FCFA)	n.a.	n.a.	32	28	31	23	15
<i>Réel en pourcentage du budget</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	<i>104</i>	<i>82</i>	<i>91</i>	<i>76</i>	<i>38</i>

1. Le budget agricole total inclut les transferts des politiques en faveur de l'agriculture et les couts d'administration

Source: calculs réalisés par l'auteur à partir des données budgétaires collectées par l'Institut d'économie rurale au Mali pour le projet SPAAA

Quatrièmement, l'aide représente plus des deux tiers de la dépense publique en faveur du développement du secteur agricole et alimentaire. Bien que les priorités des bailleurs semblent être en général en accord avec les priorités du gouvernement, la question de pose de savoir si un pourcentage aussi important de financement provenant de sources extérieures peut être maintenu, ce qui soulève de fait des doutes sur la viabilité à long terme des programmes et projets qui sont actuellement en place. L'adoption future d'une sectorielle de la planification du budget faisant intervenir toutes les parties prenantes, y compris la communauté des bailleurs, et la mise en œuvre de programmes cadres pour les dépenses à moyen terme, devrait permettre de s'attaquer à ces problèmes, et également d'améliorer la planification du budget global et l'allocation des ressources.

Finalement, le fait de savoir si le règlement de ces problèmes se traduira par une amélioration de la croissance de l'agriculture dépendra également d'autres facteurs de croissance, qui ne peuvent pas être entièrement la conséquence des dépenses publiques.

References

- AU (2003) "Declaration on Agriculture and Food Security in Africa". Annex 3 of the Assembly of the African Union, Second Ordinary Session, 10 - 12 July 2003, Maputo, Mozambique
- Brooks, J. and Wiggins, S. (2010) "The use of input subsidies in developing countries". Paper presented at the Global Forum on Agriculture 29-30 November 2010, OECD
<http://www.oecd.org/dataoecd/50/35/46340359.pdf>
- CEDEAO, République du Mali et Union Africaine (2006) "Mali: Revue des efforts de développement dans le secteur agricole".
<http://www.caadp.net/pdf/CAADP%20Stocktaking%20Documents%20-%20Mali.pdf>
- CPS (2011) "Revue des Dépenses Publiques du Secteur Rural dans le Cadre du Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA) Rapport provisoire". Report prepared by BAC+ for Cellule de Planification et de Statistique, Ministry of Agriculture, Mali.
- Fan, S. and Zhang, X. (2008) "Public Expenditure, Growth and Poverty Reduction in Rural Uganda". African Development Review, Vol. 20, Issue 3, pp.466-496
- Fan, S., Omilola, B. and Lambert, M. (2009) "Public Spending for Agriculture in Africa: Trends and Composition". ReSAKSS Working Paper No. 28
- FAO (2011) "The State of Food Insecurity in the World" <http://www.fao.org/publications/sofi/en/>
- MAFAP (2010) "Monitoring African Food and Agricultural Policies project methodology: concept paper". Draft paper, www.fao.org/mafap
- MAFAP (2012) "Analyse préliminaire du contexte politique au Mali". Draft project background paper.
- MSU and USAID (2011) "Mali Agricultural Sector Assessment, 2011". Report prepared by the Michigan State University for USAID Mali-AEG under the Food Security III Cooperative Agreement.
http://aec.msu.edu/fs2/promisam_2/MSU_Mali_Ag_Sector_Assessment_Apr25_final.pdf
- OECD (2012) "Agricultural Policies for Poverty Reduction", OECD Publishing
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264112902-en>
- WDI (2012) World Bank World Development Indicators database

ANNEXE 1. Principaux concepts méthodologiques de l'analyse des dépenses publiques

La méthodologie propose de capturer toutes les dépenses publiques envers le développement du secteur agricole et alimentaire. Ceci inclut les dépenses des budgets nationaux, qu'ils soient au niveau centralisé ou décentralisé, et quel que soit le Ministère qui mette en œuvre ces politiques, et de l'aide internationale, budgétaire ou projet.

L'analyse se concentre sur le secteur agricole et alimentaire ; cependant, pour certains pays la foresterie et la pêche peuvent représenter une part importante de l'activité rurale et sont aussi incluses dans la portée du SPAAA.

Le SPAAA cherche à mesurer toutes les dépenses publiques dans les zones rurales, comme les infrastructures rurales, l'éducation et la santé rurale, étant donné qu'elles peuvent avoir un rôle important dans le développement du secteur agricole, même si elles ne lui sont pas spécifiques.

Les mesures de dépenses publiques génèrent des transferts monétaires implicites ou explicites en soutien aux individus ou aux groupes. Le SPAAA considère toutes les mesures de dépenses publiques qui occasionnent des transferts monétaires implicites ou explicites vers le développement du secteur agricole et alimentaire. Ces mesures sont divisées en deux catégories principales : spécifique à l'agriculture et en soutien à l'agriculture. Les dépenses spécifiques à l'agriculture incluent les mesures qui génèrent des transferts à des agents de l'agriculture ou au secteur en général. Les dépenses en soutien à l'agriculture incluent les mesures qui ne sont pas strictement spécifiques au secteur agricole, mais qui ont une forte influence sur son développement, tels que les investissements dans le développement rural. Toutes les mesures qui correspondent à ces critères sont prises en compte, quelle que soit leur nature, leurs objectifs ou leur impact économique perçu.

De plus, les mesures de dépenses publiques qui ciblent l'économie dans son ensemble ne sont pas prises en compte, même si elles génèrent des transferts monétaires au secteur agricole.

Enfin les mesures de dépenses publiques sont considérées et classifiées en fonction de la manière dont elles sont mises en œuvre et non sur la base de leurs objectifs ou impacts économiques.

Classification et désagrégation

De nombreuses dépenses publiques qui ont un impact sur le développement agricole, en termes de développement de la production, ne sont pas spécifiques à l'agriculture, mais peuvent être classées dans d'autres catégories. De plus, le soutien peut être fourni de plusieurs manières. Le soutien aux producteurs agricoles peut être fourni à travers des subventions aux intrants, un partage des coûts pour le capital (équipement par exemple), l'abandon de revenu par le gouvernement (suspension de taxes), le remboursement de taxes ou de charges voire de services (par exemple la vulgarisation). Le soutien spécifique à l'agriculture peut être fourni, plus généralement, à travers l'éducation agricole, la recherche, la commercialisation des biens agricoles, l'irrigation hors-ferme, etc. Certaines politiques, qui bénéficient à l'agriculture, peuvent être encore plus générales, telles que les dépenses pour les infrastructures rurales, l'éducation rurale ou la santé rurale. Bien que ces dernières ne soient

pas spécifique au secteur, elle peuvent le soutenir. Afin de prendre en compte toutes les dépenses publiques en soutien au secteur agricole et alimentaire, la décomposition suivante est proposée :

1. Une distinction entre les politiques qui sont spécifiques à l'agriculture, en soutien à l'agriculture, et qui n'ont pas trait à l'agriculture
2. Dans la catégorie des dépenses spécifiques à l'agriculture, une distinction entre le soutien aux producteurs et aux autres agents, et le soutien général au secteur. Les agents dans la filière incluent les producteurs, les fournisseurs d'intrants, les transformateurs, les consommateurs, les commerçants et les transporteurs.

La classification détaillée du soutien suit le principe de l'OCDE de classer les mesures en fonction de leur caractéristique économique, c'est-à-dire la manière dont elles sont mises en œuvre, qui fournit une base pour une analyse politique plus détaillée (OCDE, 2008). Ces catégories, cependant, sont conçues pour refléter le type de politiques agricoles propres aux pays Africains. Les catégories ont donc été établies avec l'expérience d'autres agences, telles que la FAO (FAO, 2006), qui travaillent sur les dépenses publiques dans les pays en développement (pour une vue générale, voir MAFAP, 2010). De plus, en se basant sur l'expérience de l'OCDE, le but proposé de la classification est de distinguer, dans la mesure du possible, les politiques fournissant des biens privés de celles fournissant des biens publics, étant donné leurs effets économiques divergents.

Classification des dépenses publiques pour le secteur agricole et alimentaire

I. Politiques spécifiques à l'agriculture – transferts monétaires spécifiques au secteur agricole, c'est-à-dire que l'agriculture est le seul ou le principal bénéficiaire d'une mesure de dépense spécifique

I.1. Paiements aux agents du secteur agroalimentaire – transferts monétaires vers les agents du secteur agroalimentaire sur une base individuelle

I.1.1. Paiements aux producteurs – transferts monétaires aux producteurs agricoles individuels (exploitants)

A. Paiements basé sur la production/subventions à la production – transferts monétaires aux producteurs agricoles, basés sur le rendement courant d'un bien agricole spécifique

B. Subventions aux intrants – transferts monétaires aux producteurs agricoles, basés sur une utilisation à la ferme des intrants:

- **B1. intrants variables** (semences, engrais, énergie, crédit, autres) – transferts monétaires réduisant le coût à la ferme d'un intrant variable spécifique, ou un mixte d'intrants variables
- **B2. capital** (machines et équipement, irrigation à la ferme, autres infrastructures de base à la ferme) – transferts monétaires réduisant les coûts d'investissement à la ferme des bâtiments, des équipements, des plantations, de l'irrigation, du drainage et des améliorations du sol
- **B3. Services aux producteurs/utilisés sur l'exploitation** (services de vétérinaires, services de contrôle et de lutte contre les insectes et les maladies, formation à la ferme, assistance technique, extension, etc., autres) – transferts monétaires réduisant le coût de l'assistance technique et de la formation fournie aux exploitants

individuels

C. Soutien au revenu – transferts monétaires aux producteurs agricoles sur la base de niveau de leur revenu

D. Autres – transferts monétaires aux producteurs agricoles individuels, qu'une information insuffisante ne permet pas de faire entrer dans les catégories mentionnées ci-dessus

I.1.2. Paiements aux consommateurs – transferts monétaires vers les consommateurs individuels finaux de biens agricoles, sous la forme de:

E. Aide alimentaire – transferts monétaires vers les consommateurs finaux, réduisant le coût de l'alimentation

F. Transferts en espèces – transferts monétaires vers les consommateurs finaux, en vue d'augmenter leurs dépenses alimentaires

G. Programmes d'alimentation scolaire – transferts monétaires vers les consommateurs finaux, fournissant une alimentation gratuite ou moins chère dans les écoles

H. Autres – transferts monétaires vers les consommateurs finaux individuels, qu'une information insuffisante ne permet pas de faire entrer dans les catégories mentionnées ci-dessus pour lesquels on dispose d'informations insuffisantes pour les situer dans les catégories listées précédemment

I.1.3. Paiements aux fournisseurs d'intrants – transferts monétaires vers les fournisseurs d'intrants agricoles, sur une base individuelle

I.1.4. Paiements aux transformateurs – transferts monétaires en faveur des transformateurs de biens, sur une base individuelle

I.1.5. Paiements aux commerçants – transferts monétaires en faveur des commerçants agricoles, sur une base individuelle

I.1.6. Paiements aux transporteurs – transferts monétaires en faveur des transporteurs de biens agricoles, sur une base individuelle

1.2. Soutien général au secteur – dépenses publiques générant des transferts monétaires vers les agents du secteur agro-alimentaire, sur une base collective

I. Recherche agricole – dépenses publiques finançant des activités de recherche visant à améliorer la production agricole

J. Assistance technique – dépenses publiques de financement de l'assistance technique aux intervenants du secteur agricole, sur une base collective

K. Formation – dépenses publiques de financement de la formation dans le domaine agricole

L. Vulgarisation/transfert de technologie – dépenses publiques de financement de la fourniture de services de vulgarisation

M. Inspection (production animales et végétales) – primes de dépense publique pour financer le contrôle de la qualité et de la sécurité alimentaire, des intrants agricoles et de l'environnement

N. Infrastructure (routes, infrastructures d'irrigation en dehors de la ferme, autres) – dépenses publiques pour financer les infrastructures collectives en dehors de la ferme

O. Stockage – dépenses publiques pour financer le stockage public de produits agro-alimentaires

P. Commercialisation – dépenses publiques pour financer l'assistance en matière de commercialisation de produits agro-alimentaires

R. Autres – autres transferts sur une base collective vers les intervenants du secteur agro-alimentaire, qu'une information insuffisante ne permet pas de situer dans les catégories précédemment mentionnées

II. Politiques favorables à l'agriculture – dépenses publiques non spécifiques à l'agriculture, mais qui ont un impact positif sur le développement du secteur agricole

S. Éducation en milieu rural – dépenses publiques en faveur de l'éducation dans les zones rurales

T. Santé en milieu rural – dépenses publiques en faveur des services de santé dans les zones rurales

U. Infrastructures rurales (routes, eau, énergie, autres) – dépenses publiques en faveur de l'infrastructure rurale

V. Autres – autres dépenses publiques dans les zones rurales en faveur du développement du secteur agricole, qu'une information insuffisante ne permet pas de situer dans les catégories précédemment évoquées

Pour tous les détails sur la méthodologie SPAAA de mesure des dépenses publiques vers l'agriculture et l'alimentation, voir <http://www.fao.org/mafap/accueil-du-spaaa/fr/>

ANNEXE 2. Comparaison de l'analyse des dépenses publiques du SPAAA, de la Banque mondiale et du ReSAKSS

	Examen des dépenses publiques (PER) de la BM	Analyse SPAAA des dépenses publiques	Analyses ReSAKSS des DP
Nature de l'exercice	Examens ponctuels de l'efficacité et de l'allocation des dépenses publiques agricoles, réalisés par le personnel de la Banque mondiale et des consultants locaux.	Système durable de suivi du niveau et de la composition des dépenses alimentaires et agricoles établi au sein du Ministère de l'agriculture dans les pays africains avec l'assistance technique de la FAO.	Examens ponctuels du niveau et de la composition des dépenses publiques dans les pays d'Afrique qui ont signé le pacte PDDAA pour évaluer leur statut au regard des objectifs du PDDAA (en particulier celui de Maputo), réalisés par le personnel de l'IFPRI et des consultants locaux.
Objectif	Favoriser des processus budgétaires plus efficaces (en particulier les cadres des dépenses). Formuler des recommandations basées sur des données probantes pour améliorer l'efficacité technique et d'allocation des dépenses publiques dans les pays.	Développer un système de suivi au national qui renseignera les décideurs politiques et les parties prenantes du développement sur le niveau et la composition des dépenses agricoles. Comparer la composition des dépenses agricoles avec les politiques affectant les prix dans le pays et les objectifs politiques afin d'évaluer la cohérence des politiques.	Suivre la mise en œuvre des engagements du PDDAA par le biais des dépenses publiques dans les pays membres de l'Union africaine.
Portée	Mesures spécifiques à l'agriculture selon la Classification des fonctions de l'administration publique (CFAP), utilisation de la CFAP plus, notamment, certaines mesures en soutien à l'agriculture, par ex. le développement rural. Suivi sur 5 à 10 ans. Plus de 10 pays sur la période 2006-2012.	Spécifiques à l'agriculture et en soutien à l'agriculture (développement rural: santé, éducation, infrastructures), basée sur la classification de l'Organisation de coopération et développement économiques mais compatible avec la CFAP. Démarre avec 2006-2011. 10 pays pour la période 2006-2012.	Mesures spécifiques à l'agriculture selon la Classification des fonctions de l'administration publique (CFAP): agriculture, élevage, pêche, sylviculture. Suivi de 2000 à 2008. 3 pays pour la période 2006-2012 (et calcul de l'objectif de Maputo pour tous les pays de l'Union africaine).

Ministères et institutions couverts	Tous les ministères qui gèrent des mesures qui profitent uniquement ou principalement au secteur agricole.	Tous les ministères qui gèrent des mesures qui profitent uniquement ou principalement au secteur agricole.	Tous les ministères qui gèrent des mesures qui profitent uniquement ou principalement au secteur agricole.
Classifications et désagrégation	<p>Normalement basées sur les objectifs politiques.</p> <p>Tirées de ce qui existe déjà dans le pays et, par conséquent, différent d'un pays à l'autre. De plus en plus basées sur la CFAP puisque les pays l'adoptent de plus en plus. Examinent au niveau agrégé: agriculture, élevage, pêche, sylviculture.</p> <p>Deux types de désagrégation: par fonction (comme le SPAAA mais de façon plus agrégée et non basée sur des critères de mise en œuvre) et par zone économique.</p>	<p>Classification basée sur la façon dont les mesures sont mises en œuvre («caractéristiques économiques» des mesures) et comparable entre pays. Désagrégée par projet, programme et activité, produit ciblé et niveau d'administration (centralisé/décentralisé).</p> <p>Montants budgétés par rapport aux dépenses effectives. Prêts par rapport aux dons. Dépenses de fonctionnement et d'investissement. Manque à gagner budgétaire.</p>	Classification basée sur la CFAP pour les données agrégées. Données désagrégées présentées selon le système de classification spécifique à chaque pays.
Coûts administratifs	Inclus dans la classification.	Exclus de la classification principale, traités séparément.	Inclus dans la classification.
Budget/Dépenses effectives	Inclus dans la classification.	Inclus dans la classification.	Inclus dans la classification.
Courantes/Investissement	Inclus dans la classification.	Inclus dans la classification.	Inclus dans la classification.
Manque à gagner budgétaire	Exclus.	Inclus.	Exclus.
Aide	Incluse dans la classification et l'analyse ultérieure; analyse des dépenses hors budget.	Au niveau nationale: incluse dans la classification et l'analyse ultérieure; analyse des dépenses hors budget.	Incluse dans la classification, aide extra budgétaire exclue.

<p>Analyse</p>	<p>Analyse des tendances au niveau global des dépenses.</p> <p>Technique – capacité à utiliser des ressources à un coût qui permet des gains d'efficacité (dépenses effectives et montants budgétés; rentabilité des programmes et enquêtes qui suivent l'argent dans l'ensemble du système, depuis le budget jusqu'au destinataire).</p> <p>Efficience d'allocation – degré auquel les ressources sont allouées conformément aux objectifs du gouvernement et rendements les plus élevés (en fonction de la profondeur de l'étude, ce dernier point est réalisé soit par comparaison avec des indicateurs existants ou par une enquête spécifique appropriée ou par des techniques économétriques ou de modélisation).</p> <p>La profondeur de l'analyse effectuée dépend du PER pratiqué.</p>	<p>Analyse des tendances au niveau global des dépenses.</p> <p>Comparaison des montants budgétés et des dépenses effectives.</p> <p>Alignement des catégories de dépenses sur les objectifs du gouvernement et analyse des complémentarités/compromis entre les différentes catégories de dépenses; analyse également afin de déterminer si les dépenses se font pour les catégories aux plus forts rendements mais uniquement par comparaison avec les indicateurs existants.</p> <p>Analyse des dépenses en direction d'un produit unique ou d'un groupe de produits. La profondeur d'analyse est toujours la même.</p>	<p>L'analyse est basée sur les indicateurs d'évaluation et de suivi agricoles.</p> <p>Ce sont les dépenses effectives (et non les budgets) qui sont analysées.</p> <p>Une dépense n'est prise en compte qu'après l'étape de paiement effectif.</p> <p>La catégorisation est faite sur la base de la CFAP.</p>
-----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ANNEXE 3. Liste des projets et programmes inclus dans l'analyse

Titre du projet/programme	Agence gouvernementale
Amélioration Riziculture Paysanne A On (ARPON III,IV)	Office du Niger
Aménagement bas fonds Niamanali Sikasso PPTE	Gouvernorat de la région de Sikasso
Aménagement de 30 Ha PIV à Zindaga Gao (PPTE)	Gouvernorat de la région de Gao
Aménagement de bas-fonds plaines région Koulikoro	Gouvernorat de la région de Koulikoro
Aménagement des bas-fonds en zones frontalières	Gouvernorat region de Sikasso
Aménagement des berges du fleuve Niger	Agence du bassin du fleuve Niger
Aménagement des PIV dans la région de Gao phase 1 (PAPIV)	Direction nationale de l'appui au monde rural
Aménagement hydroagricole Bewani (Bloc D Office du Niger)	Office du Niger
Aménagement Marché à Bétail	DAF Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Aménagement parcellaire de 35 Ha à Tanima (PPTE)	Office périmètre irrigué Baguinéda
Aménagement pastoral Pondori du Dialloubé	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Aménagement petits périmètres irrigués villageois de Sélingué	Office Développement Rural de Sélingué
Aménagement plaines de Diangofala Koulikoro	Gouvernorat de la région de Koulikoro
Aménagements hydroagricoles plaine Wara région de Sikasso PPTE	Gouvernorat de la région de Sikasso
Aménagements plaines de Titiena Sikasso	Gouvernorat de la région de Sikasso
Appui activités femmes dans la filière du Karité	Direction Nationale de la Promotion de la Femme
Appui au reboisement	Direction nationale de la conservation de la nature
Appui au STP/CIGQE	Ministère de l'Environnement. Montant décaissé supérieur au montant budgétisé
Appui aux communautés rurales (PACR)	Cabinet MDSSPA
Appui aux communes rurales de Mopti	Ministère de l'administration territorial et collectivités locales
Appui aux initiatives base extension-PAIB (PPTE)	Projet d'appui aux initiatives de base
Appui Collectivités Décentralisation ACODEP	Ministère de l'Agriculture
Appui consolidation décentralisation au Mali	Direction nationale de la conservation de la nature

Appui CPS Ministère Agriculture, Elevage, Pêche	Coût administratifs
Appui Filière Coton Textile dans 4 pays/Initiative Coton (PAFICOT)	Ministère de l'Agriculture
Appui programme FAO/Mali/Venezuela	Ministère de l'Agriculture
Appui Valorisation du Sesam Biologique	Direction Nationale de la Promotion de la Femme
Consolidation des activités des groupements féminins zone PRODESO	DAF Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Consolidation du système de gestion 3 forêts classées Bamako	Direction nationale de la conservation de la nature
Construction barrages filtrants souterrains	Gouvernorat de la Région de Kidal
Construction marché moderne poissons de Bamako PPTE	Direction Nationale de la Pêche
Construction rehab./equip. Centre format. Pratique élevage	Direction Nationale de la Production et Industries Animales
Contrat-Plan Etat /OHVN	Office de Développement Haute Vallée du Niger
Contrat-Plan Labo Central Vétérinaire/Etat	Laboratoire Central Vétérinaire
Contrôle intégré trypanosomiase animale	Ministère de l'Elevage et de la Pêche.
Création d'une zone libre de mouches Tsé-Tsé/Trypanosomiase Afrique de l'Est/Ouest	Direction Nationale des Services Vétérinaires
Developpement Agricole Intégré Plaine Saouéné	Direction Nationale de l'Aménagement/Equipement Rural
Développement de l'aviculture au Mali (PDAM)	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Développement des ressources halieutiques dans le Lac Sélingué	Office de Développement Rural de Sélingué
Développement intégré pastoral en zone lacustre Tonka/PPTE	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Développement rural Cercle Ansongo	Direction Nationale de l'Aménagement/Equipement Rural
Developpement Rural Intégré Mopti-Tombouctou	Direction Nationale de l'Hydraulique
Elaboration cadre national de biosécurité au Mali	Direction nationale de la conservation de la nature
Entretien et aménagement infrastructures vulgarisation Office du Niger	Office du Niger
Etablissement du Plan d'Aménagement/Gestion des massifs forestiers au Mali	Direction nationale de la conservation de la nature
Etude d'actualisation Konan-Korientze	Direction Nationale de l'Aménagement/Equipement Rural. Plus de décaissements que de dépenses budgétisées

Etude d'aménagement des bas-fonds	Direction Nationale de l'Aménagement/Equipement Rural
Etude d'aménagement hydroagricole Phédié Sabalibougou	Office du Niger
Etude d'aménagement petits barrages Ségou	Ministère de l'Agriculture
Etude de développement rural du cercle de Djenné	Direction Nationale de l'Aménagement/Equipement rural
Etude de faisabilité des étangs piscicoles au Mali	Direction Nationale de la Pêche
Etude develop. Valorisation production laitière	Direction Nationale des Productions de l'Industrie Animale
Etude développement filière pourghère	Ministère de l'Agriculture
Etude faisabilité/transformation Sésame Bio/Echalote	DAF MPFEP
Etude maraîchages péri-urbains de Bamako/Samanko	Direction nationale de l'appui au monde rural
Etude revêtement canaux secondaire station pompage APPO PPTE	Office périmètre irrigué Baguinéda
Fonds de développement en zone sahélienne (FODESA)	Direction nationale de l'appui au monde rural
Fonds de développement social de lutte contre la pauvreté	Ministère du développement social, solidarité et personnes âgées
Gestion durable des terres FEM	Secretariat Tech. Perm. Cadre Inst. Charge Gest. Quest. Env
Gestion environnement social zone Aval PMB (PPTE)	Direction Nationale de l'Aménagement/Equipement Rural
Gestion Terres Amélioration productivité Agricole/pastorale	Secretariat Tech. Perm. Cadre Inst. Charge Gest. Quest. Env
Gestion végétation et réhabilitation des terres en zones arides	Direction nationale de la conservation de la nature
Immatriculation/cadastrage	Zone Office du Niger
Initiative Riz réévaluée en Initiative Riz-Blé-Maïs	Ministère de l'Agriculture
Lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine	Direction Nationale des Services Vétérinaires
Mise en œuvre de la Loi d'Orientation Agricole (LOA)	Direction Nationale de l'Agriculture
Mise en œuvre plan d'action de fertilité des sols	Direction Nationale de l'Agriculture
Mise en place d'un système permanent information sur le secteur agricole/élevage PPTE	Cellule de Planification et de Statistique
Mise en valeur du système Faguibine	Direction nationale de l'appui au monde rural
Office Riz Mopti Contrat Plan	Office Riz Mopti

Office Riz Segou Contrat Plan	Office Riz Ségou
Partenariat/Développement Durable Institut de Gestion Env.	Direction nationale de la conservation de la nature
Pev. Agro-sylvo-pastoral Elevage, Mali Nord-Est Phase II	Projet élevage Mali Nord-Est
Plan d'action national de gestion des zones humides	Direction nationale de la conservation de la nature
Plan de passage à l'approche sectorielle du secteur développement rural au Mali	CPS/SDR
Progr. Intégré développement rural de la region de Kidal	Commissariat à la sécurité alimentaire
Programme ABN de lutte contre l'ensablement dans le bassin du fleuve Niger	Direction nationale de la conservation de la nature
Programme appui au secteur agricole (PASAM)	Ministère de l'Agriculture
Programme Appui aux Services Agricoles aux Organisations Paysannes (PASAOP)	Ministère de l'Agriculture. Plus de décaissements que de dépenses budgétisées
Programme compétitivité diversification agricole (PCDA)	Ministère de l'Agriculture
Programme d'appui développement durable de Yélimané	Direction Nationale de l'appui au monde rural
Programme d'appui développement elevage sahel occidental	DAF Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Programme de développement de l'irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué	Direction Nationale du Génie Rural
Programme de lutte contre le Criquet Pèlerin (PALUCP)	Direction Nationale de l'appui au monde rural
Programme de mise en valeur plaines moyen-Bani	Direction Nationale de l'Aménagement/Equipement Rural
Programme développement intégré zone Ondy Madina Diassa	Opération Ndama Yanfolila
Programme d'investissement/développement région Nord	Cabinet de la présidence
Programme gouvernemental de 50000 ha réévalué en programme gouvernemental de 103000 ha	Office du Niger
Programme national d'infrastructures rurales (PNIR)	Ministère de l'Agriculture
Programme panafricain contre les épizooties	Ministère de l'Elevage et de la Pêche.
Programme quinquennal Aménagements Aquacoles (PQAA)	Direction Nationale de la Pêche
Programme quinquennal Aménagements Pastoraux (PQAP)	Direction Nationale de la Production et Industries Animales
Programme régional d'aménagement Massif Fouta Djallon	Direction nationale de la conservation de la nature
Programme régional de conservation in situ du bétail ruminant	Ministère de l'Elevage et de la Pêche

Programme restructuration Marché céréalier (PRMC)	Office des produits agricoles du Mali
Programme sécurité alimentaire et revenus zone Kidal (PSARK)	Ministère de l'Agriculture
Projet Appui à la Filière Semencière	Direction nationale de l'appui au monde rural
Projet Appui Dev. Rural Plaines Daye, Hamdja, Koriomé	Direction nationale de l'appui au monde rural
Projet Appui Développement de la pêche continentale	Direction Nationale de la Pêche
Projet Appui Développement Elevage Zone Kayes Sud	Direction Nationale de la Production et Industries Animales
Projet appui développement rural Région de Mopti	Office Riz Mopti
Projet appui développement rural Région de Mopti CA	Coût administratifs
Projet appui/sélection multiplication Zébu Azawak Phase II	Direction Nationale des Services Vétérinaires
Projet d'aménagement perim. Irrigue de Maninkoura (PAPIM)	Office de Développement Rural de Sélingué
Projet d'Appui à la filière Blé dans la région de Tombouctou (Projet-Alkama)/Mise en œuvre plan d'action Ble Dire	Ministère de l'Agriculture
Projet d'Appui à la Filière Echalotte Phase I	Direction Nationale de la Promotion de la Femme
Projet d'appui au développement communautaire (PADEC)	Ministère Dev. Social, Solidarité et Personnes Agées
Projet d'appui au développement rural de Tienkonou et Tamani (PADER-TKT)	Office Riz Ségou
Projet d'appui aux organisations paysannes du plateau dogon pour une meilleure valorisation de leurs productions maraîchères (GTFS/MLI/030/ITA)	Direction Nationale de l'Agriculture
Projet de construction de parcs de vaccination	Direction Nationale des Services Vétérinaires
Projet de développement élevage au Sahel (OCCI) Phase II PADESO	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Projet de développement élevage région Liptako Gourma	DAF Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Projet de développement en zone lacustre phase II	Direction nationale de l'appui au monde rural
Projet de développement intégré Aval Manantali (PDIAM)	Direction Nationale de l'Aménagement/Equipement Rural
Projet de diffusion du riz Nerica	Institut d'Economie Rurale
Projet de réhabilitation du périmètre Agricole de Baguinéda, Contrat-Plan	Ministère de l'Agriculture
Projet de transformation des sous-produits d'abattage	Direction Nationale de la Production et Industries Animales

Projet Développement Agricole/BID	Office du Niger
Projet développement intégré dans la région de Ségou	Office Riz Ségou
Projet développement pêche piscicole en zone OHVN	Direction Nationale de la Pêche
Projet développement rural intégré de Kita (PDRIK)	Direction Nationale de l'Agriculture
Projet d'intensification du périmètre irrigué de Baguinéda	Ministère de l'Agriculture
Projet environnement et appui de lutte contre la désertification/perspectives de développement	Direction nationale de la conservation de la nature
Projet et réhabilitation/extension périmètre irrigué San Ouest	Direction Nationale de l'appui au monde rural
Projet Initiative Pauvreté PPTE	Direction Administrative et Financière MEA
Projet multirégional gestion intégrée plantes aquatiques proliférantes AFOU	Direction de la conservation de la nature
Projet régional amélioration qualité cuirs/peaux	DAF Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Protection/aménagement forêts et parcs nationaux	Direction nationale de la conservation de la nature
Réhabilitation /Extension des Bâtiments ODRS	Office de Développement Rural de Sélingué
Réhabilitation d'expérimentation CEEMA Samanko	Institut d'Economie Rurale
Réhabilitation Ke-Macina phase II	Office du Niger
Réhabilitation périmètre Boky-Were Appui Office du Niger	Office du Niger
Réhabilitation site pastoral de Missabougou PPTE	Gouvernorat de la région de Ségou
Renforcement des capacités agriculture durable commune Cinzana	Institut d'Economie Rurale
Renforcement des capacités de la collecte et loc. matière gestion environnement	Direction nationale de la conservation de la nature
Renforcement moyens protection végétaux/denrées stockées	DAF Ministère de l'Agriculture
Rénovation/Réhabilitation Centre Piscicole Molodo	Direction Nationale de la Pêche
Réseau africain d'information environnement/AEIN	Secretariat Tech. Perm. Cadre Inst. Charge Gest. Quest. Env
S'équiper en reboisant	Ministère de l'Agriculture
S'équiper pour vaincre la pauvreté	Cabinet MDSSPA

ANNEXE 4. Données et source des données utilisées dans l'analyse des dépenses publiques

Parmi les données requises pour réaliser une analyse détaillée des dépenses publiques dans le cadre du projet SPAAA, on trouve:

- au niveau détaillé (c'est-à-dire au niveau des mesures de dépenses individuelles), les politiques qui génèrent des transferts de fonds en faveur du secteur agro-alimentaire, en particulier:
 - description détaillée des critères d'application de chaque politique (pour qui, comment, pour quel produit de base, à quelles conditions);
 - dépense réelle;
 - source du financement (nationale et/ou aide internationale);
 - administration gouvernementale qui met en œuvre la politique (nationale, infranationale).
- au niveau consolidé (c'est-à-dire pour l'ensemble du secteur et des agences impliquées comme défini ci-dessus):
 - proportion des coûts administrative dans le total des dépenses;
 - budget des dépenses récurrentes et de celles propres au développement;
 - ratio des dépenses réelles rapportées aux allocations du budget;
 - part de l'aide dans les allocations budgétaires et dans les dépenses réelles;
 - type d'aide – prêts ou subventions;
 - dépenses hors budget.

L'analyse prend en compte les dépenses effectuées pour le développement du secteur rural au Mali (SDR, voir la Section 2 pour plus de détails). Les principales organisations gouvernementales du SDR sont le Ministère de l'agriculture, Le Ministère de l'énergie et de l'eau, le Ministère de l'élevage et de la pêche, et le Ministère de l'environnement et de l'assainissement, ainsi que leurs agences. Cependant, plusieurs autres ministères mettent également en œuvre des projets et des programmes dans le secteur rural. Parmi ceux-ci, on peut citer le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère des administrations territoriales et des communautés locales, le Ministère du développement social, de la solidarité et des personnes âgées et le Ministère de l'industrie, des investissements et du commerce. Toutes les mesures de dépenses engagées par ces ministères, applicables au domaine considéré ont été identifiées et prises en compte dans cette analyse.

La principale source d'information pour le projet et les programmes au sein du secteur SDR a été la Cellule de planification et statistiques (CPS) du Ministère de l'agriculture. La CPS a fourni la description détaillée de tous les projets et programmes dans le secteur, y compris leurs critères de mise en œuvre et leurs principaux objectifs.

Les données sur les allocations budgétaires et les dépenses réelles pour les projets et programmes identifiées proviennent de la Direction nationale de la planification du développement (DNDP)). Elle a

fourni des données à la fois pour les dépenses financées par les ressources nationales, et celles financées par l'aide étrangère.

Les informations sur les dépenses au niveau consolidé ont été obtenues à partir de la revue des dépenses publiques consacrées à l'agriculture produite par la CPS (CPS, 2011).

Au moment de l'élaboration de cette version préliminaire, le processus de collecte des données était encore en cours. Les données au niveau non consolidé pour 2010 n'étaient pas disponibles au moment où la base de données utilisée pour la version préliminaire a été construite. De ce fait, elles sont seulement provisoires, et dans une large mesure, s'appuient sur des estimations. La base de données finale contiendra les données 2010 pour les données non consolidées, et des valeurs mises à jour pour les données consolidées. Les données de ces deux catégories seront obtenues auprès de la DNDP.

Enfin, certaines informations n'étaient pas disponibles dans les bases de données identifiées au niveau national. En particulier, nous n'avons pas réussi à identifier une source de données nous permettant d'estimer la proportion de prêts et de subventions dans l'aide totale. De la même manière, il nous a été impossible de collecter de l'information sur les dépenses hors budget. Les sources de données externes, comme la base de données du système de suivi des créanciers de l'OCDE, peuvent être utilisées pour combler ce manque. Ces sources de données sont actuellement en cours d'examen.

Toutes les données utilisées dans l'analyse ont été collectées par l'Institut d'économie rurale, le principal partenaire technique du projet, sous le contrôle du Secrétariat du SPAAA.



FOOD AND AGRICULTURE
ORGANIZATION OF
THE UNITED NATIONS



MAFAP
SPAAA

supported by the *Bill and Melinda Gates Foundation*